
*Ordonnance Souveraine n° 4.585 du 18 novembre 2013
décernant la Médaille de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 294 du 16 octobre
1950 instituant une Médaille de la Reconnaissance de
la Croix-Rouge Monégasque ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de la Reconnaissance de
la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

Mme Alexandrine BARRAL, veuve HENNEBERT,
Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre
Hospitalier Princesse Grace.

ART. 2.

La Médaille en Argent de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- MM. Jean-Louis BOUVIALA, Secouriste Militaire,
Pascal CIET, Secouriste Militaire,
- Mlle Catherine HUBERT, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Mmes Lucienne FATTAL, veuve KAZAN, Membre bienfaiteur,
Suzanne MAILLET, veuve MORRA, Bénévole à la Section informations et relations publiques,
- M. Christophe MAISONNEUVE, Bénévole à la Section Secourisme,
- Mmes Elena NUNZIATA, épouse MAUTI, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
Annie PESCHOT, veuve KRAEMER, Bénévole à la Section Secourisme,
- MM. Jacques VINCELET, Bénévole à la Section Secourisme,
Régis VISTE, Secouriste Militaire.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mmes Jeanne-Marie ARRIGHI, épouse SMULDERS, Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence du Cap Fleuri,
Nadine AUZARY-PERSINETTE-GAUTREZ, Bénévole à la Section Infirmière,
Leslie BARILARO, épouse HAMONIC, Bénévole à la Section Secourisme,
Claude BAZZAZ-SROUR, Bénévole à la Section Croix-Rouge de la Résidence Giaume,
- M. Benjamin BOGREAUX, Secouriste Militaire,
- Mme Annick BOYERA, Bénévole à la Section Infirmière,
- Mlle Corinne BRODIN, Bénévole à la Section Secourisme,

- Mme Armande CHIAPPA, épouse BURINI, Bénévole à la Section Croix-Rouge de la Résidence Giaume,
- MM. Jean-Christophe COTTA, Secouriste Militaire,
Raphaël GARCIA, Secouriste Militaire,
- Mme Renée GIBEAUD, épouse THIEUX, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- MM. Richard HANKINS, Chef département Premiers Secours à la Croix-Rouge britannique,
Thierry MAISSEL, Secouriste Militaire,
- Mlle Stéphanie MAUREL, Bénévole à la Section Infirmière,
- Mmes Claudine MAYER, veuve CHEVILLOTTE, Bénévole à la Section Croix-Rouge de la Résidence Giaume,
Brigitte PERRET, épouse MERLE, Bénévole à la Section Sociale,
- MM. Eddy QUENSIER, Coordinateur provincial Croix-Rouge belge,
Raymond TOMATIS, Bénévole à la Section Sociale,
Stefan WANKE, Secouriste bénévole à la Croix-Rouge allemande.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille treize.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.